

Resspir

Organise un Séjour Raquettes à neige

Lieu : La Magne - 1 000 m
Cœur du Parc Naturel Régional des Bauges

Séjour du lundi 30 janvier au Samedi 4 février 2023

Tarif : 400 € licenciés FSCF – 430 € non licenciés FSCF

INCLUS :

- Pension complète :
Du dîner du 1^{er} jour, au déjeuner du dernier jour
Midi sous forme de pique – nique (vin et café, thé ou infusion repas du soir)
- Hébergement de 2 personnes par logement
- Linge de toilette, draps et couvertures fournis, lits faits à l'arrivée
- Frais de dossier – Taxe de séjour – assurance -

Suppléments chambre seule (sur demande et limité) : 25 € / nuit / personne

Identité

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville.....

@ :

Portable Date de naissance

- Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement du séjour ; l'Association RESSPIR et la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe. (Ex : Site de la FSCF- Facebook et autres ...)
OUI **NON**
- Je joins le montant des frais d'inscription (par chèque libellé à l'ordre de l'association RESSPIR de Marseille)

Autres renseignements obligatoires

Nom de l'Association.....

N° Licence – activités FSCFvalidée le.....

Assurance fédérale Oui Non / Mini Midi Maxi

A retourner à : Geneviève Babou-Ruauzel - 1400. Route des Monts – 74540 Héry sur Alby

A :leSignature :

Conditions d'inscription au séjour

Informations Générale.

Article 1 : Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des règlements. Il n'est pas réservé de place par téléphone. Chaque inscription doit être individualisée.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est :

- Etablie sur l'imprimé spécial (document joint) comportant tous les renseignements nécessaires écrits de façon nette et lisible, signée de la personne.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.
- L'association RESSPIR, se réserve le droit de ne pas retenir les candidatures non complètes :
- Une inscription pour le 20 septembre au plus tard.
- Les demandes d'inscription doivent parvenir **au plus tard le 20 septembre 2022** à Geneviève Babou-Ruadel – 1400. Route des Monts – 74540 Héry sur Alby

CONDITIONS FINANCIERES

- Le montant total du séjour est à régler par chèque bancaire
- Tarif du séjour : 400 € licenciés FSCF + 430 € non licencié FSCF
- En trois chèques de 134 € + 134 € + 132 € par personne pour les personnes licenciées FSCF
- Remise des chèques en banques : 1^{er} immédiatement – 2^{ème} le 15 novembre 2021 – 3^{ème} 10 janvier 2023)
- En trois chèques de 144 € + 143 € + 143 € par personne pour les non licenciés FSCF
- (Le 1^{er} chèque sera remis en banque immédiatement – le 2^{ème} début novembre 2022 – le 3^{ème} début janvier 2022)

Chèque à l'ordre de RESSPIR de Marseille

LES DROITS D'INSCRIPTION COMPRENNENT :

- Hébergement en chambre double avec sanitaire privatif
- Pour une chambre seule, rajouter **25 € par nuit / personne**
- Le linge de toilette, draps et couvertures – lits faits à l'arrivée
- La pension complète (pique-nique le midi – il faudra apporter une boîte hermétique – couverts et un thermo) (le soir, repas – vin, café, thé ou infusion compris)
- Les sorties raquettes sont encadrées par des animateurs diplômés FSCF.

DESISTEMENT ET ANNULATION

(Prévenir dès que possible RESSPIR – dans un premier temps téléphone puis par courrier avec un certificat Médical)

ASSURANCE – ANNULATION

Assurance groupe Ternélia.

Si vous avez un régime, une intolérance alimentaire, le faire savoir à l'inscription SVP – merci.

DATE ET SIGNATURE :